

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

DECRET N°70-278/CP/SGG

du 12 octobre 1970

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
PRESIDENTIEL, CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un  
Conseil Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant  
charte du Conseil Présidentiel,

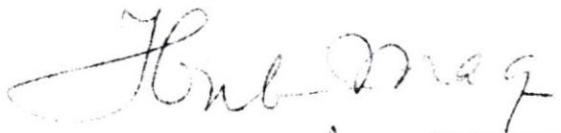
DECRETE :

Article 1er - A compter du 14 octobre 1970, Mr Justin  
AHOMADEGBE-TOMETIN, Membre du Conseil Présidentiel, est  
chargé de l'intérim du Président du Conseil Présidentiel,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, chargé de l'Intérieur  
et de la Sécurité, pendant l'absence de celui-ci.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 12 octobre 1970

par le Président du Conseil  
Présidentiel, Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Ampliations :  
PCP 6 - MCP 4 - CS 6  
Ministères 11 - HC 3  
SGG 4 - IAA-DCCT-DN 3  
IGF-JORD-Gde Chanc. 3  
DEP-DGAJL-Dtion Stat.6

Hubert MAGA